

N°72 Avril 2016



Fleurines

www.fleurines.com



& Vous



UN, DEUX, TROIS... TRIEZ !

Édito



Chères Fleurinoises, chers Fleurinois,
Comme chaque année, c'est au début du printemps que nous retrouvons l'exercice incontournable et délicat de la préparation et du vote du budget dont découlera une grande partie de l'actualité fleurinoise.

La baisse des dotations de l'Etat, des subventions des départements et l'augmentation de la fiscalité redistributive (le FPIC notamment pour la CC3F) restreignent le budget des collectivités locales et des communes en particulier. Il est difficile désormais d'anticiper et de planifier ce que seront demain et après-demain.

A Fleurines, nous avons de longue date pris nos responsabilités en travaillant à la maîtrise budgétaire et à la réduction des charges. Par cette gestion rigoureuse, nous avons jusqu'à présent réussi à compenser ces pertes de recettes par des économies qui touchent notre quotidien. Comme vous l'aurez sans doute remarqué, les subventions aux associations sont limitées et parfois en baisse ; les consignes d'allumage et d'extinction de l'éclairage public ont été revisitées ; les contrats d'assurance, de téléphonie, de location de matériel ont été renégociés ; bref, l'heure est aux économies, sur tous les postes qui peuvent le permettre, tout en essayant de maintenir un niveau de service minimum et attendu par tous.

C'est dans cette logique que nous travaillons avec la Communauté de Communes (Jacky Mélique vous en parlera dans ce numéro) à l'optimisation du tri des déchets pour diminuer les coûts associés que nous payons tous sur nos impôts fonciers. Grâce aux progrès réalisés sur le tri, le coût de ce service sera moindre l'an prochain.

Côté recettes, nous anticipons davantage dans la construction des dossiers de subventionnement. Nous nous attachons de plus à optimiser la gestion du patrimoine communal en rénovant pour mettre en location les biens les plus adaptés au marché.

Dans ce contexte très contraignant, nous avons fait le choix cette année, d'augmenter la fiscalité communale pour assurer notre développement et nos besoins en investissements. Afin de limiter toujours plus cette hausse dans les années à venir, je souhaite partager avec vous aujourd'hui le challenge qui nous attend. Il nous appartient de faire progresser ensemble les choses pour diminuer les coûts (la qualité du tri des déchets par exemple) et maintenir le niveau de service attendu par toute la collectivité.

Je compte sur vous pour que nous relevions, ensemble, au quotidien, ce défi et je ne manquerai pas de partager avec vous à l'avenir, les options, interrogations et orientations que nous prendrons pour répondre à ces objectifs.

Dans cette attente, très bonne lecture à tous,
Philippe Falkenau

Théâtre : samedi 30 avril 20h30 Salle des Fêtes « La Symphonie des faux-culs »

Pour notre plus grand plaisir, les comédiens de la troupe de Verneuil viennent se produire à nouveau sur les planches de Fleurines.

La pièce débute par l'irruption d'un fan dans la loge du célèbre chef d'orchestre Hubert Karann.

Ce fan lui démontre qu'ils sont nés sous la même configuration astrale et que, malgré leurs différences sociales, leur destin est identique. Tout ce qui lui arrive est sensé arriver deux heures plus tard à notre fameux chef d'orchestre. S'ensuit une série d'événements et situations comiques irrésistibles.

Un divertissement assuré !
Venez nombreux !
Réservation des places en mairie.



Pass Permis Citoyen

A tout indispensable pour accéder à l'emploi ou à une formation, le Pass Permis Citoyen encourage les jeunes isariens à s'engager dans un projet qui impactera positivement leur vie.

La Mairie de Fleurines étant partenaire de cette opération, les jeunes Fleurinois peuvent en bénéficier en échange d'une action citoyenne de 70h au service de la collectivité.

Cette expérience leur permet de renforcer leur esprit citoyen, de créer du lien social mais également de bénéficier d'une aide financière de 600 € allouée par le Département.

Pour bénéficier du Pass Permis Citoyen il faut :

- être âgé de 18 à 19 ans révolus (veille de la date anniversaire des 20 ans) à la date de dépôt du dossier de candidature,



- être domicilié dans l'Oise (hors résidence universitaire),
- passer son permis de conduire (permis B) pour la première fois,
- être inscrit ou non dans une auto-école, titulaires ou non du code,
- ne pas être bénéficiaire d'autres aides au permis de même nature.

Il suffit de faire acte de candidature en adressant au Département le coupon réponse téléchargeable sur le site www.oise.fr ou un courrier précisant les missions proposées.

Passage à la télévision Haute Définition

Pour les personnes qui auraient des difficultés à passer à la TNT HD, l'ANFR met à disposition des aides :

- une aide à l'équipement pour un montant de 25 € TTC pour les personnes exonérées de la contribution à l'audio-visuel public.
- une assistance de proximité avec intervention gratuite à domicile pour les foyers composés de

personnes de plus de 70 ans ou ayant une incapacité permanente de plus de 80%.

Appeler dans ce cas le :
0970 818 818 pour prendre rendez-vous.

Pour toute question relative à la TNT HD : www.recevoirlatnt.fr ou le **0970 818 818**



Budget communal 2016

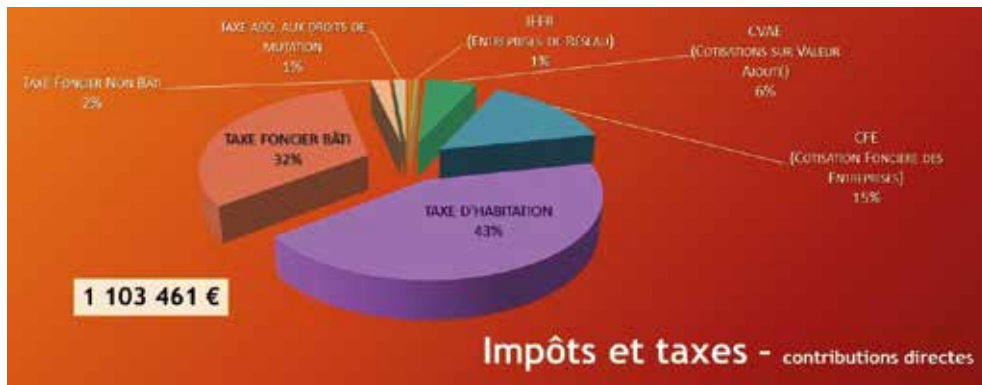
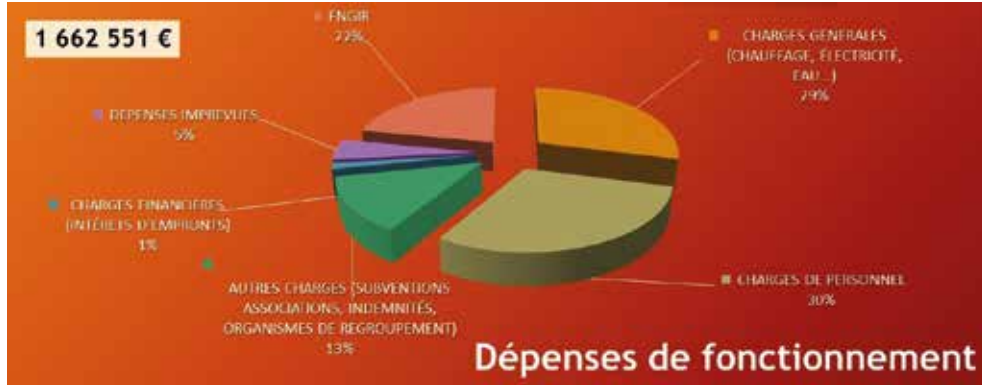
| | |
|----------------|-------------|
| Fonctionnement | 1 662 551 € |
| Investissement | 856 048 € |

Cette année encore, l'effort de réduction des dépenses de fonctionnement était présent dans

les esprits des membres de la commission des finances pour l'élaboration du budget 2016. D'autant plus que depuis plusieurs exercices de nouvelles charges doivent y être intégrées comme le coût de la

réforme des rythmes scolaires, l'élaboration obligatoire d'un PLU, l'instruction des permis de construire ou les frais de contrôle des installations de sécurité incendie.

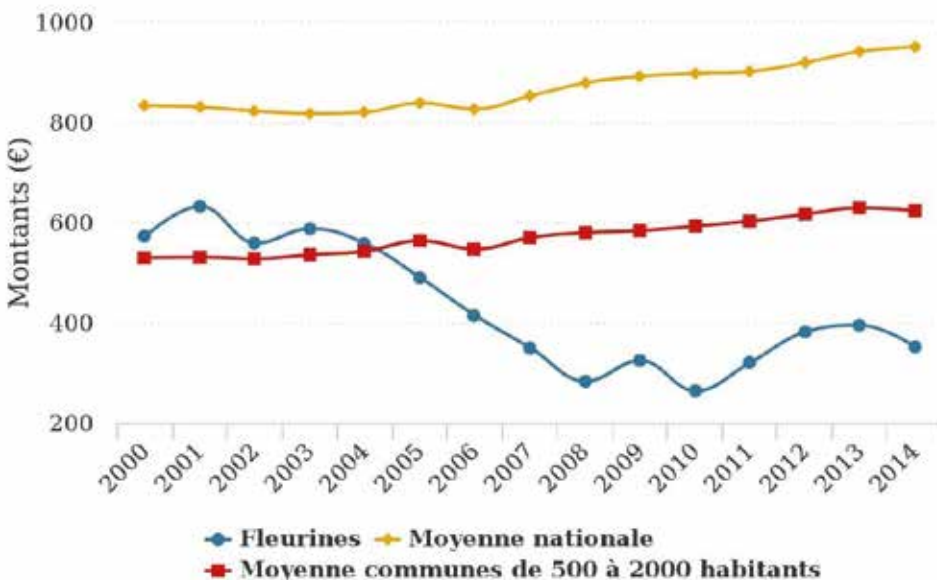
Une hausse des taux inéluctable
 Déjà largement marquée à l'échelon de la Communauté de Communes, du fait de la hausse annoncée du FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales), avec la baisse des dotations qui se poursuit à l'échelon communal, nous nous voyons contraints d'augmenter les taux des impôts de 4,5 % cette année et vraisemblablement dans les années à venir.



Les ressources de la commune proviennent en effet essentiellement des impôts et taxes (67% des recettes de la commune pour 2016, contre 56% l'an passé...) et des dotations, subventions et participations sollicitées et obtenues auprès du Conseil Départemental ou de l'Etat. (23% des recettes pour 2016)



En ce qui concerne les investissements, plus de 40% du budget 2016 est affecté aux bâtiments publics (salle des associations, hôtel de ville, bibliothèque, église...). 42% sont consacrés aux infrastructures (voiries, trottoirs, plantations...). Ces dépenses ne seront engagées qu'après obtention des subventions sollicitées.



Un faible endettement

L'encours de la dette communale par habitant baisse, alors que cette valeur reste sensiblement constante à l'échelon national (352€/hab. à Fleurines pour 951€/hab. en moyenne nationale).

Cette situation saine nous permettra d'envisager sereinement les investissements communaux à venir.

Trier, un geste pour demain

Le tri sélectif de nos déchets est un geste du quotidien qui entre progressivement dans nos habitudes et dont l'utilité est considérable. Tout citoyen, aujourd'hui, doit se sentir concerné car l'enjeu est à la fois écologique, économique et social. Trier, c'est préserver notre environnement, c'est économiser en recyclant et c'est donc créer des emplois grâce à la revalorisation des déchets.

Le tri sélectif étant une des compétences de la Communauté de Communes, nous sommes allés interroger Jacky Mélique,



conseiller municipal et vice-président de la CC3F, en charge de cette mission, afin qu'il nous éclaire sur les actions menées au plan local pour faire évoluer le traitement des déchets.

Jacky, quel est votre parcours au sein de la collectivité ?

Je suis Fleurinois, retraité de l'industrie automobile. A l'aube de ma retraite, je me suis présenté aux élections municipales. J'étais surtout intéressé par tout ce qui touche à l'aspect financier et social. Lors de mon premier mandat, on m'a proposé de m'occuper de la Communauté de Communes, ce que j'ai accepté car cela me permettait d'élargir mes compétences et de sortir du cadre strict de la commune. J'ai donc commencé au sein de la CCPS, Communauté de Communes du Pays de Senlis aujourd'hui dissoute et j'ai participé ensuite activement à la construction de la nouvelle Communauté avec les communes de Senlis, Aumont, Courteuil et Chamant. Lors de mon premier mandat,

j'étais en charge de l'environnement: déchets et assainissement non collectif SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Et pour ce nouveau mandat, je suis toujours vice-président et je m'occupe essentiellement des déchets mais j'ai aussi une tâche au sein du SMVO (Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise) car il faut gérer la collecte et le traitement de ces déchets avec Veolia et le SMVO.

Quels changements ont été initiés depuis notre passage à la CC3F ?

Notre objectif au niveau des déchets est de satisfaire les usagers mais aussi de réduire les coûts de ramassage et de traitement. Depuis 2010, nous avons mis en place un marché de collecte avec Veolia et nous avons diminué les fréquences de ramassage en fonction des renseignements recueillis auprès des municipalités. Pour les communes autres que Senlis, nous avons décidé de ne faire qu'un seul ramassage par semaine au lieu de deux : un pour les ordures ménagères et un second pour le tri sélectif et les déchets verts. Senlis qui était à six ramassages par semaine est passé à trois pour le centre-ville et deux pour les alentours.

De plus, Fleurines était auparavant pénalisée financièrement par rapport aux autres communes de la CC3F du fait de sa taille intermédiaire, ce qui n'est plus le cas dans la répartition désormais en vigueur. Autre nouveauté, nous passions une fois par mois pour les encombrants et maintenant, nous passons sur demande après appel de l'usager à un numéro vert. Il y a aussi les déchetteries dont l'accès est gratuit pour les particuliers.

Grâce à ces diverses actions, nous avons fait baisser de près de 10% la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Le tri a également évolué avec des extensions de consignes de tri. Nous faisons partie des zones tests pour récupérer dans les bacs jaunes tous les plastiques recyclables. En même temps, nous sommes passés en janvier 2013 au mono-flux (ajout des papiers et cartons d'emballage). Nous avons aussi mis à disposition des usagers gratuitement des sacs de collecte des déchets verts. Ceux-ci sont

disponibles en mairie. Certains Fleurinois ont bénéficié, il y a quelques années, de containers spécifiques distribués par le syndicat en charge des ordures. Nous avons fait le choix du sac, cependant, si vous utilisez un bac que vous laissez ouvert le jour du ramassage, celui-ci sera traité au même titre que les sacs.



En 2013, nous avons mis en place une campagne pour le compostage. Nous proposons à des coûts modiques des composteurs individuels. Il existe aussi du compostage collectif en pied d'immeuble comme celui réalisé à la Gatelière à Senlis. Les composteurs sont disponibles au siège de la CC3F à Senlis (derrière Mc Donald's). Des ambassadeurs de tri sont présents et donnent à l'usager des conseils d'utilisation du composteur. Depuis peu, nous proposons aux entreprises le ramassage de leurs déchets. Si ceux-ci dépassent un certain volume, les entreprises



payent une redevance. Depuis que nous avons mis en place ce service, nous avons diminué le poids de ces déchets. Il y a eu une campagne d'information, de formation au tri puis la distribution de bacs qui correspondaient aux besoins de chaque entreprise. Nous avons été relayés dans cette action par la Chambre de commerce.

Que deviennent nos ordures?

Les ordures ménagères sont brûlées pour récupérer de la chaleur et de l'électricité.

Les contenus des bacs jaunes sont triés, valorisés et revendus.

Notre centre de tri est capable de trier 30 000 tonnes de déchets à l'année. Mais nous allons le modifier pour pouvoir en traiter le double, car nous fusionnons les deux syndicats de traitement des ordures ménagères. Cette décision vient d'être prise par le Préfet et donc il y aura un seul centre de tri pour l'Oise situé à Villers-St-Paul.

Les papiers sont revendus et quittent l'Oise par péniche.

Les plastiques sont également revendus pour être recyclés.

Le verre est aussi collecté aux points d'apport volontaire (PAV).

Il faut savoir que le verre jeté dans la poubelle d'ordures ménagères génère un coût pour le détruire. Alors que lorsqu'il est trié, il est valorisé et rapporte de l'argent.

Point positif : on note une baisse continue des ordures ménagères au profit du tri et du verre.

A ce sujet, j'ai quelques chiffres : nous avons un retour sur l'intéressement au tri pour l'année dernière de 41 243€, et cette année aux environs de 55 000€. Ces chiffres se basent sur le retour de l'année précédente, ce qui permet de limiter et baisser la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Nous avons donc voté pour cette année une baisse de la TEOM de 8,5%. Celle-ci est visible sur nos impôts fonciers.

Y a-t-il encore des efforts à faire ?

Oui. Pour le verre, on est en dessous de la moyenne nationale.

On est à 27 kg par habitants contre 35.

On a prévu cette année et l'année prochaine de déployer au maximum les points d'apport volon-



Conseil communautaire de la CC3F

taire (PAV), car il y a des déficits surtout sur Senlis-centre où il est difficile d'en positionner à cause du classement de ce quartier.

A Fleurines, nous avons remis en état celui des HLM Les Violettes pour l'enterrer, ce qui permet d'offrir à l'utilisateur un volume plus important, mais aussi un PAV plus discret, moins bruyant et qui se marie mieux à l'environnement. Nous en avons créé un autre sur le parking de la rue du Général de Gaulle.

Dans un PAV enterré, on peut mettre jusqu'à 5m³ d'ordures ménagères ou de tri. Pour le verre un peu moins, 4m³.

Aux HLM, sont installés les trois types de cuve.

Il a été aussi mis en place un point d'apport textile rue de la Vallée.

La mairie a choisi la société et la CC3F a signé la convention.

Il a été question qu'une redevance serait demandée aux usagers, qu'en est-il aujourd'hui ?

Effectivement, il y a eu une loi qui demandait une part incitative pour l'enlèvement des ordures ménagères. L'idée était de motiver les usagers au tri de leurs déchets et à la réduction du volume des ordures ménagères par la mise en place d'une taxe. Cette loi n'a pas été appliquée. A la CC3F, on se dit que c'est un coût car il faut changer tous les bacs ou alors mettre des puces. Ensuite, il faut du personnel pour traiter le fichier et faire payer les usagers en fonction du volume ramassé ou du nombre de levées dans l'année.

Peut-être qu'un jour nous serons

obligés de l'appliquer mais pour le moment, nous observons plutôt ce qui se passe autour de nous.

D'un point de vue pratique, que doit faire le Fleurinois qui souhaite changer son bac de ramassage ?

Il passe à la mairie, il complète un imprimé et on le lui remplace. L'échange se fait gratuitement par la Communauté de Communes qui se déplace ou on peut aller le chercher. De même, si on considère que son bac est trop grand ou trop petit, on peut l'échanger.

En revanche on ne donne plus de bacs à déchets verts puisqu'ils sont remplacés par les sacs en papier.

Un mot de conclusion ?

Plus nous trions, moins nous payons, alors trions !



Voyage culinaire

L'activité cuisine des seniors au mois de mars a eu beaucoup de succès ! Le thème choisi était la fabrication de pâtisseries orientales : brioches d'Oujda, baklavas aux noix et amandes, roses des sables, cornes de gazelle et dates fourrées.

Vingt-neuf convives se sont retrouvés autour de la table pour déguster leurs créations complétées par un couscous fait maison par Carla Guarandelli et Maryvonne Martinez, le tout arrosé, en fin de repas, de thé à la menthe. Comme à l'accoutumée, tout cela s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.

Agenda :

jeudi 16 Juin : **Balade touris-**



En cuisine



C'est prêt, à table !

tique en Pays de Caux toute la journée (sortie ouverte à tous).

Découverte de la Côte d'Albâtre et du Château de Mesnil-Geoffroy à Ermenville (76) ainsi que son parc et sa roseraie. Déjeuner gastronomique dans un restaurant panoramique à Saint-Valéry en Caux. Après-midi consacrée à la visite de Veules-les-Roses.

Voyage en car au départ de Fleurines (vers 07h00).

Participation : 30 € par personne pour les adhérents, 65 € non-adhérents.

Contacts et renseignements :
Carla Guarandelli **06 08 18 59 46**
Michel Desprez **03 44 54 12 64**

Ecole : la semaine de l'eau

Dans le cadre de la semaine banalisée du 21 au 25 mars sur la thématique de l'eau, les enseignants ont organisé des sorties en rapport avec le thème pour les classes élémentaires CE2, CM1, CM2 et la Grande Section de maternelle.

Le mardi 22 mars au matin, les élèves de CM1 et CM2 se sont rendus au Pavillon de Manse, Moulin des Princes à Chantilly, où sont proposées aux enfants des animations ludiques sur l'eau et l'air. « Nous avons vu une fontaine fabriquée avec des bouteilles » raconte Juliette « et nous avons



Au Pavillon de Manse

réalisé des expériences, j'ai adoré celle du tourbillon ! ». Le lendemain, c'était au tour des CE2 et Grande Section de maternelle de se réjouir de cette découverte.

Le 24 mars, les classes de CM1 et CM2 partaient à Senlis pour une visite guidée : « L'eau dans la ville ». « La guide nous a parlé des lavandières et des tanneurs qui utilisaient autrefois le courant de l'eau » raconte Augustin, mais il ajoute : « Ce que j'ai préféré, c'étaient les grands jardins potagers que les maraîchers cultivaient au bord de la Nonette. »

Info : Bibliothèque pour tous

La bibliothèque, ses expositions et ses événements sont libres d'accès et gratuits.

Île ... Etait une fois
Paradis ou Enfer



Toujours d'actualité : Offre de bienvenue pour vous.

Vous n'êtes jamais venu à la bibliothèque ? Les 3 premiers prêts adultes sont gratuits Les emprunts jeunesse (de 0 à 18 ans) restent gratuits.

Nouveautés dans les bacs jeunesse :



Merci à tous les participants des animations « jeux de Société ».

Bientôt de nouveaux jeux à découvrir lors de nos prochains rendez-vous ludiques

Nos horaires :

Mardi : 17h30 - 19h00

Mercredi : 15h00 - 17h00

Samedi : 10h00 - 12h00

Laissez-nous vos coordonnées e-mail pour être informés en direct.

Nos coups de cœur sont accessibles sur :

www.cbpt60.cabanova.fr

À votre disposition notre e-mail : cbpt60@gmail.com

Communiquez aussi sur :

fleurinesbouquine.blogspot.com



Le soleil s'invite au Run & Bike

La veille de la course, l'optimisme des organisateurs battait de l'aile devant le déluge de pluie qui s'abattait sur Fleurines. Heureusement, le jour J, le soleil répondit présent au même titre que les athlètes venus en nombre et la journée se déroula à merveille.

La fréquentation de l'épreuve ne cesse de progresser à tel point que le Run & Bike de Fleurines est devenu le plus fréquenté du département : 50 équipes en 2011 contre 91 inscrites en 2016.

Le travail du COF est récompensé malgré les difficultés que rencontrent les associations de moins en moins soutenues par les partenaires institutionnels.

En marge, le Trail, a rencontré aussi un vif succès auprès des amateurs de sentiers boueux puisqu'ils

étaient 160 cette année contre 60 l'an passé.

Jamais les femmes n'ont été aussi nombreuses puisqu'elles représentent un tiers des effectifs soit 110 sportives.

Au final, une réussite totale : le soir même de cette manifestation, 1200 visites ont été enregistrées sur le blog du COF avec de nombreux messages de satisfaction.

Sans surprise, la paire Julien Begyn et Farid Kateb de Noyon remportait haut la main le Run & Bike en 01h 06m et 23s.

Sur le Trail, Adrien Boudoux, voisin vernolien, montait sur la plus haute marche en 01h14m et 13s.

La traditionnelle remise des récompenses permet de remercier les soixante bénévoles répartis sur le parcours et la zone de départ ainsi

que les partenaires : *Auchan* de Nogent sur Oise, *LIDL* de Pont-S^{te}-Maxence, la *MACIF* de Compiègne, le *Garage du Poteau* à Chamant, le magasin *Bleuet bio* de Chamant.

Décathlon, partenaire principal de la journée, était représenté par Agnès Bardel et une délégation remarquable par son engagement sportif et sa bonne humeur.

Le COF adresse également ses remerciements à Imel Bellali pour son accueil dans le site exceptionnel du *Parcours Aventure* ainsi qu'à la mairie de Fleurines.

Bravo et merci à tous.

Rendez vous à l'année prochaine !



Un, deux, trois...partez !



Le peloton



SERVICES SOCIAUX

Les demandes sont centralisées à l'accueil de la MDS (Maison Départementale de la Solidarité) de Pont-Ste-Maxence ou de Senlis.
Pont : 03 44 10 44 05
Senlis : 03 44 10 78 90

VÉOLIA
0810 108 801

S.I.C.A.E
03 44 39 45 00

GENDARMERIE PONT
03 44 31 71 17

POMPIERS
03 44 70 41 09

URGENCES MÉDICALES
Appelez le 15 ou SOS Médecins
03 44 66 44 66

DENTISTE DE GARDE
03 44 23 25 31

INFIRMIÈRE
Mme HEISTERBERG
03 44 60 39 21
06 81 50 15 54

Inscriptions scolaires

Les inscriptions à l'école maternelle (enfants nés en 2013) pour la rentrée 2016 auront lieu dans les locaux de l'école :

- Samedi 4 juin de 9h00 à 12h00
- Lundi 13 juin de 16h30 à 18h00

Attention : les parents doivent d'abord inscrire leurs enfants à la mairie (avec justificatif de domicile, livret de famille et carnet de santé).

Brocante du dimanche 5 juin :

A partir du mercredi 4 mai, les permanences pour la brocante auront lieu tous les mercredis de 16h00 à 18h00 et tous les samedis de 10h00 à 12h00 à la mairie.

Horaires de la Mairie

La mairie est ouverte au public :
Du mardi au samedi de 8h45 à 11h45.
Fermeture le lundi matin.
Du lundi au vendredi de 16h30 à 18h00. **03 44 54 10 27**

CENTRE MEDICAL ALVI

INFIRMIÈRES
Mme SALVAR
06 82 88 12 88

Mme HEMERY
06 10 29 76 43

PÉDICURE-PODOLOGUE
M. HOCINI
03 60 46 93 85

KINÉSITHÉRAPEUTE
M. MATHIEU
03 44 63 03 32

MÉDECINE GÉNÉRALE ET SPORTIVE
Dr GENTY
03 44 54 98 84

Croix Rouge Française

Campagne de sensibilisation auprès du public à Fleurines du 3 au 21 mai (en vertu de la loi du 7 août 91).

Cette campagne vise à sensibiliser les personnes sur les missions d'intérêt général de la Croix Rouge. Elle a pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers mais ne fera pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques et aucun tract ne sera distribué. Une équipe ira à la rencontre des habitants à leur domicile. Elle sera clairement identifiée par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association et se présentera entre 12h00 et 20h00 du lundi au vendredi et de 12h00 à 18h00 le samedi.

Déclaration de revenus : téléchargez votre relevé fiscal

Pour télécharger votre relevé fiscal, connectez-vous sur le site gratuit et sécurisé de l'Assurance Maladie, www.ameli.fr, rubrique « mon compte » :

- Vous avez déjà créé votre compte ? Indiquez votre numéro de sécurité sociale ainsi que votre code d'accès personnel pour vous identifier et accéder à votre relevé fiscal.
- Vous avez oublié votre code personnel ou vous n'avez pas encore créé votre compte ? Cliquez sur le lien « je demande mon code provisoire ». Un code provisoire vous sera adressé dans les plus brefs délais.

AGENDA

Mai

• **Jeudi 5 (Ascension)** : Collecte de tri maintenue.

• **Jeudi 5 : 15h00** : Départ de l'église de Fleurines du Pèlerinage de la Vierge au Chêne à l'Image. 16h00 : Messe de l'Ascension au Chêne à l'Image.

• **Dimanche 8** : Cérémonie commémorative de l'armistice de la seconde guerre mondiale. Rassemblement place de l'Eglise - 10h45.

• **Lundi 16 (Pentecôte)** : Collecte de tri maintenue.

• **Vendredi 27** : Journée nationale de la Résistance.

Pharmacies de garde

Dimanche 1^{er} mai
Pharmacie de la Mairie
24 Rue Charles Lescot
Pont-Ste-Maxence : **03 44 31 64 64**

Jeudi 5 mai (ascension)
Pharmacie Leteurtre
22 Rue de la République
Pont-Ste-Maxence : **03 44 72 21 27**

Dimanche 8 mai
Pharmacie Bertin
40 Place de la Halle
Senlis : **03 44 53 00 60**

Dimanche 15 mai
Pharmacie Bonnin
5 Place Jean Davidsen
Senlis : **03 44 53 06 14**

Lundi 16 mai (pentecôte)
Pharmacie Karayan
547 Rue Saint Paterne
Pontpoint : **03 44 72 04 70**

Dimanche 22 mai
Pharmacie du Marché
27 Rue Henri Bodchon
Pont-Ste-Maxence : **03 44 72 21 11**

Dimanche 29 mai
Pharmacie Dupuis
Centre commercial Bon Secours
5 Rue Champignonnière
Senlis : **03 44 53 26 40**